



LES AMIS DE LA TERRE MIDI-PYRENEES

n° 260 octobre, novembre, décembre 2021

LA FEUILLE VERTE



Railcoop sur les rails, Railcoop obtient la licence d'entreprise ferroviaire !

Comme on vous l'a annoncé dans la FV 259, les ATMP sont devenus sociétaires de Railcoop en mars 2021.

Railcoop a obtenu la licence d'entreprise ferroviaire le mercredi 22 septembre 2021. C'est une étape cruciale dans la mise en place du projet !

Elle devient ainsi la première entreprise ferroviaire sous forme coopérative de France.

Conformément à l'arrêté paru au Journal Officiel, cette licence est valable pour effectuer des services de transport de voyageurs, de transport de marchandises et de traction seule.



A lire dans ce numéro :

Railcoop	Page 1
AZF, 20 ans	Page 2 & 3
AG des ATMP	Page 3
Hommage à Lucien Buys	Page 4
Camp Climat de l'été 2021	Page 4
Urgence Climatique	Page 5
Baromètre des villes cyclables	Page 6
Mobilité dans l'agglomération toulousaine	Page 6
3^{ème} ligne de métro à Toulouse ?	Page 7
Terra 2, portes du Tarn	Page 8
Projet d'entrepôt sur la Ménude	Page 8
Vague artificielle à Castets	Page 9
Construction de nouveaux EPR	Page 10
Devenez Ami.e de la Terre Midi Pyrénées	Page 11

20ème anniversaire de la catastrophe de l'usine AZF

Communiqué de l'Association Plus Jamais Ça Ni Ici Ni Ailleurs-Croix de Pierre
105 avenue de Muret 31300 TOULOUSE
Toulouse 21 septembre 2021

L'association PJC Nina, constituée au lendemain de l'explosion du 21 septembre 2001, a lutté et lutte depuis 2012 avec la coordination des associations riveraines des sites SEVESO, pour que les risques industriels soient réellement pris en compte dans les usines qui mettent en oeuvre des process dangereux.

Ce que ces 20 années nous ont appris

Au-delà de l'indispensable hommage à la mémoire des victimes de cette catastrophe, cette commémoration doit aussi nous rappeler tout ce que nous avons appris durant 20 années de luttes sur la gestion du risque industriel.

Nous avons appris à la lecture des dossiers de l'instruction pénale que l'accident de l'usine AZF avait été causé par une défaillance dans la gestion de la sécurité de l'usine par son propriétaire, l'entreprise Total.

Mais nous avons vu Total nier sa responsabilité tout au long de trois procès, rejetant l'enquête officielle sans jamais proposer une explication cohérente à cette explosion.

Nous avons appris que cette entreprise, acteur majeur de la chimie mondiale, plus riche que la justice française, pouvait pour se défendre lancer des fausses pistes par dizaines, en véritable précurseur des complotistes qui écument aujourd'hui les réseaux sociaux.

Nous avons été écoeurés par la bassesse de Total, qui n'a pas hésité, sans doute inspiré par le 11 septembre tout proche, à accuser sans preuve une des victimes, qui avait surtout le tort d'être maghrébin, d'avoir commis un attentat terroriste dans l'usine.

Nous avons appris que la justice peut passer 19 ans sur le dossier d'une catastrophe ayant fait officiellement 31 morts et des blessés par milliers pour finalement condamner l'industriel à une amende représentant 10 minutes de son bénéfice annuel.

Et nous avons appris que l'industriel avait été condamné à l'amende maximale prévue dans ce cas.

Nous avons appris que l'Etat peut continuer à accorder des autorisations d'exploiter des usines dangereuses à un industriel incapable d'expliquer ce qui s'est passé quand l'accident arrive.

Mais nous nous sommes rassurés en pensant que Total, avec toute sa puissance et la compétence de ses ingénieurs, devait très bien savoir comment l'explosion d'AZF s'est produite mais qu'il ne le disait pas.

Nous avons appris qu'un Préfet peut voir un industriel ne pas appliquer les règlements pendant des années sans jamais avoir envie d'exercer son pouvoir de police pour l'y contraindre.

Nous avons compris que la justice administrative de Bordeaux peut bien condamner l'Etat pour manquement à son obligation de contrôle d'un site Seveso, puisque il y a à Paris un Conseil d'Etat qui sait éviter au pouvoir l'embarras d'une condamnation en niant l'existence même d'un problème.

Malgré la légèreté des condamnations, nous avons été satisfaits le 17 décembre 2019 de voir Total définitivement condamné par la justice après 3 procès, 12 mois d'audience qui ont permis de mettre en évidence les défaillances ayant conduit à la catastrophe.

Mais nous sommes en colère de voir que Total a gagné la bataille de la pensée, en intoxiquant l'opinion publique avec toute la puissance de sa communication, pour qu'aujourd'hui encore un grand nombre de gens, de médias et même d'ouvriers d'AZF, puissent croire et dire qu'on ne sait pas ce qui s'est passé le 21 septembre à 10h17 dans l'usine AZF.

Catastrophe législative

Puis nous avons appris en lisant la loi Bachelot qu'une catastrophe législative pouvait suivre une catastrophe industrielle.

Nous avons été sidérés de découvrir que dans cette loi, écrite pour répondre à un accident industriel que personne n'avait prévu, il était exclu de prendre en compte les accidents industriels jugés peu probables par l'industriel lui-même.

Nous nous sommes rappelés que, sous la pression des sinistrés, la SNPE avait très bien su réduire à la source les risques quand il avait fallu réouvrir l'usine après la catastrophe.

Alors, nous avons pensé que cette loi, qui refuse d'imposer une réduction à la source du risque industriel, n'empêcherait pas les accidents de se produire et les ouvriers et riverains d'être en danger.

2020, loi de simplification de l'action publique...

Nous avons découvert qu'au détour d'une loi de simplification de l'action publique de 2020, l'Etat continuait de se défaire de toute une série d'obligations d'information et de consultation du public.

Et nous avons appris que le nombre de contrôles dans les usines avait été divisé par deux en 15 ans, qu'un inspecteur devait surveiller en moyenne 420 sites, et qu'il n'arrivait à effectuer que 15 contrôles par an au lieu des 20 préconisés par l'administration elle-même.

Et nous avons appris que le ministère de la Transition Ecologique avait perdu 40 agents chargés de la prévention du risque industriel entre 2018 et 2020.



Nous avons compris que l'explosion d'AZF n'avait pas empêché les gouvernements successifs de réduire les moyens accordés à la surveillance des sites Seveso, dans un contexte où les risques industriels sur un appareil productif vieillissant augmentent.

Et nous avons eu la confirmation dans l'incendie de l'usine Lubrizol de Petit Quevilly que les nuages toxiques refusent obstinément de respecter les périmètres que l'Etat et les industriels tracent sur des cartes pour dire où on est en danger et où on ne risque rien.

Nous avons appris que, d'AZF à Lubrizol, de Bhopal à Leverkusen, le stockage de produits dangereux dans de mauvaises conditions est une des causes majeures de nombreux accidents industriels.

Nous avons appris qu'on ne savait pas exactement quelle quantité de produit était stockée dans le hangar 221 de l'usine AZF.

Et nous avons constaté 20 ans plus tard, à Lubrizol, que le préfet ne savait toujours pas précisément quels produits étaient stockés dans l'usine en flammes.

Comme les pompiers de Rouen, nous nous sommes demandés ce qui brûlait dans cette usine, sans que personne ne puisse ou ne veuille répondre.

Comme les toulousains, qui disaient depuis des années "un jour AZF ça pétera", nous avons vu les catastrophes industrielles continuer à se produire, comme nous l'avions prédit.

Et, en entendant un responsable de l'Ineris déclarer en septembre 2021 après l'accident de Pamiers "la réglementation s'est vraiment améliorée et renforcée suite à l'accident d'AZF", nous nous sommes demandés si l'explosion d'AZF n'était pas une catastrophe pour rien.

**La sécurité dans une usine,
c'est bon pour les ouvriers,
c'est bon pour les riverains,
mais c'est pas bon pour le compte de résultat.**

La sécurité dans une usine, c'est un vrai cauchemar pour l'actionnaire, payer pour qu'il ne se passe rien !

Il est bien plus rentable de tenter d'inculquer à la population une culture du risque plutôt que d'imposer aux industriels une culture de la sécurité.



En ce jour de commémoration de l'explosion d'AZF, nous voulons simplement dire que ce qu'on doit aux victimes, c'est aussi la mémoire des causes de l'explosion, et c'est de continuer, autant qu'on le peut, à lutter pour qu'une telle catastrophe ne puisse pas se reproduire ni ici ni ailleurs.

Pour qu'AZF ne soit pas une catastrophe pour rien.

Ami.e.s de la Terre Midi Pyrénées, en AG le 25 septembre 2021

Par Françoise Noiret, Ami.e de la Terre Midi Pyrénées

Toute une journée ensemble, cela faisait longtemps et nous l'avons appréciée !

Nous avons tout de même réussi à boucler bilans et perspectives. Notre rapport moral durant cette période difficile liée au COVID, laisse apparaître que malgré les contraintes et l'ambiance morose, nous avons réussi à maintenir le lien entre nous, les collectifs et associations amies. Nous avons créé durant cette année de « pause » comme une nouvelle motivation d'aller encore plus loin dans le combat.

Le phénomène d'urgence se fait ressentir.

Bienvenue aux 2 Amies de la Terre MP, nouvellement élues au CA.

Et vous, prêt.e.s à nous rejoindre, enfin ?



**Les Amis
de la Terre**



Prochaines réunions-débats publiques mensuelles :

visitez notre site pour en connaître les dates ou téléphonez-nous !

Lucien Buys, un engagement exigeant aux Amis de la Terre

Par Jean Charles Valadier

J'ai connu Lucien Buys en 1997, alors qu'il prenait sa retraite.

C'était l'homme expérimenté qui s'engageait face à l'évidence de la bêtise du tunnel routier du Somport, symbole de la destruction de l'agropastoralisme en vallée d'Aspe, qui avait permis de sauvegarder nos derniers ours.

Lucien, c'était toute l'expérience du combat syndical, de la probité, du respect des engagements et de la détermination calme. Bref le contraire de la fougue du jeune militant que j'étais ... Ce sont ses qualités qui ont permis au Comité Somport Toulouse de s'entourer de militants hors du commun par leur refus radical d'accepter que la société de consommation justifie les injustices sociales et le saccage de notre environnement.

Lucien écrivait à tous les décideurs des tas de courriers clairs qui montraient le bien fondé de notre action, tout en accompagnant des actions d'éclat en vallée d'Aspe et sur Toulouse pour réveiller les consciences.

Puis Lucien a consacré un temps considérable aux Amis de la Terre alors qu'ils traversaient une phase financière critique, toujours sur cette même idée de la radicalité du projet écologiste et de la pédagogie, son bien-fondé. Son engagement m'a convaincu d'adhérer à mon tour aux Amis de la Terre Midi Pyrénées.

Il a animé de 1997 à 2003 le « Collectif PDU » qui a réussi à faire dialoguer 37 associations de quartiers ou de villes de l'agglomération toulousaine. Alors que nous étions d'accord sur le fait de diminuer la croissance folle de la voiture sur Toulouse, il nous a convaincu que le choix

d'une deuxième ligne de métro serait catastrophique en termes de pollution, d'embouteillage et de santé publique (en 2021, la réalité est pire que tes estimations).

Il a coordonné et édité, sans bureau d'étude ni internet, un contreprojet de Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération toulousaine, autour d'un réseau maillé de tramway, de bus en site propre, de piste cyclables, de trains de banlieue. Au nom de ce projet, il a écrit courrier sur courrier, sur les effets évidents de l'inaction contre la croissance de l'usage de la voiture, en contradiction avec la récente loi sur l'air, à tous les élus et décideurs (ce n'étaient encore que des hommes) de l'agglomération toulousaine. A croire qu'ils ne connaissaient pas la loi. Devant l'évidence, le préfet a mis en révision immédiate le premier Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération Toulouse. Malheureusement, en France, les élu.es ne sont pas tenu.es de respecter les lois, et encore moins de dialoguer honnêtement avec les citoyens.

Ses actions ont semé les graines qui ont vu fleurir en ce mois d'août 2021, les 10 millions d'euros que l'état devra payer pour inaction face à la pollution de l'air.

Puis dans sa sagesse, Lucien a décidé de se consacrer à sa famille et ses petits-enfants.

Lucien, tu viens de nous quitter mais notre slogan « NO PASSARAN », crié face aux CRS protégeant... les bulldozers qui défiguraient la vallée d'Aspe, est repris encore par des millions de jeunes. Ils se lèvent partout dans le Monde, pour faire face à celles et ceux qui préfèrent le réchauffement climatique, la destruction de la biodiversité et l'injustice sociale, pourvu que leur enrichissement personnel perdure. Comme tu le prônais, pas tous encore, mais beaucoup aujourd'hui, veulent une société plus juste et écologique. Merci l'Ami !

Août 2021, deuxième édition du Camp Climat de Toulouse

par Françoise Noiret, Amie de la Terre Midi Pyrénées

Nous en avons été abattus quelques jours avant l'ouverture du Camp lorsque l'annonce préfectorale de la limitation des participants à 49 est tombée, mais nous avons heureusement échappé au Pass !

Le programme original et de qualité que nous avons concocté, tant sur le plan de l'animation que des propositions, des formations, des soirées musicales, des conférences et débats aurait mérité d'avoir plus de public, c'est certain ! Nous avons été quelques privilégié.e.s... désolés !

N'ayez crainte, compte tenu de l'enthousiasme, l'année prochaine promet !

Merci à l'équipe organisatrice (Amis de la Terre, Alternatiba, ANV-COP21, Les Désobéissants), aux intervenants, aux bénévoles.



Nous avons prouvé une fois de plus qu'en quelques mois, nous pouvons changer le système... au moins pour quelques jours !

l'Urgence Climatique à Toulouse

par Françoise Noiret, Amie de la Terre Midi Pyrénées

Depuis des mois, beaucoup d'associations attendaient de pouvoir enfin se retrouver et organiser des journées, des actions, des manifestations.

Nous l'avons vu en ce mois de septembre !

Presque tous les jours, il se passait quelque chose.

Bravo ! et aussi comment arriver à TOUS SE RETROUVER si nous œuvrons chacun dans notre coin ?

Suite au (super) Camp Climat de Toulouse, beaucoup de bonnes volontés se sont proposées pour organiser une inter association Climat.

C'était sans compter sur l'UCT qui après des mois de COVID se remobilise...

Du coup, fusions et unions, nous publierons très prochainement les prochaines rencontres sur Toulouse.

Consultez notre site ou celui de Démosphère pour connaître le détail des initiatives à venir !

Réchauffement Climatique et idées reçues

par le CA des ATMP

En France, il ne se trouve quasiment plus de responsable politique, économiste ou intellectuel niant la réalité et la gravité du dérèglement climatique. Pour autant, le réchauffement climatique et les solutions à y apporter font encore l'objet d'amalgames et surtout de nombreuses idées reçues, y compris chez les personnes fortement sensibilisées au problème, qui limitent notre capacité individuelle et collective à réagir à la hauteur de l'enjeu.

Partant de ce constat, Pauline Roy a écrit un ouvrage intitulé « *Déconstruire les idées reçues sur le réchauffement climatique* ». Egayé par les illustrations de Marion Jouffroy, le livre apporte des éclaircissements sur la validité de notions, de données ou de positionnements au cœur du débat public sur le réchauffement climatique : une « croissance verte » est-elle possible ? Les émissions de gaz à effet de serre ont-elles réellement baissé en France ? L'aviation civile est-elle un enjeu prioritaire ? La taxe carbone universelle est-elle une mauvaise

solution ? La taille de la population mondiale est-elle un problème ? Est-ce que l'habitat individuel donne plus de marges de manœuvre pour limiter ses émissions de gaz à effet de serre ? etc. Par ailleurs, avec des repères nombreux et outils méthodologiques pour évaluer leur empreinte carbone individuelle, les lecteurs pourront quantifier leurs gisements de réduction d'émissions de gaz à effet de serre dans les différents domaines de leur vie (mobilité, alimentation, logement, etc.).

Réinstallée récemment en région toulousaine après sept ans passés dans le Rhône, Pauline Roy a été très impliquée aux Amis de la Terre Midi-Pyrénées. Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse et spécialisée en aménagement, elle est par ailleurs formée à la méthode Bilan Carbone® et à l'animation de conférences *My CO₂*.

Vous pouvez prendre connaissance du contenu de son livre, savoir où le trouver et éventuellement le commander sur le site suivant : <https://idees-recues-climat.ouvaton.org>.

Le site comporte également une partie blog avec notamment les paroles d'un hymne du climat ou encore un article résumant l'ouvrage de Marie-Monique Robin « La fabrique des pandémies ».



A Toulouse, Pauline Roy a déjà co-animé avec Hervé Cellard (association « Agir pour le climat – Pacte Finance Climat ») 2 conférences/débats publiques « **Climat, réformer les politiques publiques à la hauteur des enjeux** ».

Il est prévu qu'elle en anime d'autres semblables dans la région en lien avec les thèmes développés dans son livre. Leur programmation sera consultable sur notre site.



Comment vous sentez-vous à vélo dans votre ville ?



par l'Association 2 pieds 2 roues
88 boulevard de l'Embouchure, 31200 Toulouse
contact@2p2r.org

Améliorer les conditions de circulation des cyclistes c'est prendre en compte leur ressenti.

Au-delà des traditionnels bilans sur le nombre de km de pistes cyclables, la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) a souhaité mettre en place une grande enquête comme cela se pratique dans d'autres pays européens.

Comment se sentent les cyclistes à vélo dans leur ville ? Comment cohabitent-ils avec les autres usagers ? Où sont les "points noirs" à vélo ? Quels sont les aménagements récents les plus satisfaisants ?

Les 10 minutes de questions permettent d'aborder toutes les thématiques du vélo dans la ville, sécurité, cohabitation, stationnement, confort, location, services...

Le questionnaire se réalise par commune, que l'on soit **cycliste régulier, occasionnel voire non cycliste** (pour ces derniers les raisons de cette non pratique sont abordées) <https://barometre.parlons-velo.fr/>

Un cycliste peut répondre sur plusieurs communes qu'il pratique à vélo, donc pas seulement celle où il réside ! Ces données n'ont de valeur statistique que si un nombre important d'usagers s'exprime, c'est pourquoi il faut a minima 50 réponses par commune.

Plus il y a de données, plus les résultats seront statistiquement robustes.

L'enquête a pour but de dégager **les points forts et les points à améliorer** de chaque ville, de voir **l'évolution** avec la précédente enquête de 2019 mais aussi de classer les villes entre elles, en fonction du nombre d'habitants, afin de **créer une émulation**.

Ces résultats seront connus **en février 2022**.

Mobilité dans l'agglomération toulousaine

Par Françoise Noiret et Jean-Charles Valadier, Ami.e.s de la Terre Midi Pyrénées

Les Amis de la Terre exigent un plan mobilité réellement efficace pour toute l'agglomération toulousaine et au-delà !

Le dernier Plan de Mobilité de l'agglomération toulousaine (ex Plan de Déplacement Urbain ou PDU) en date de 2018 a été annulé en ce début d'année par le tribunal administratif pour son inefficacité contre la pollution, grâce à un recours mené par l'association 2 Pieds 2 Roues.

Le sursis à exécution de cette annulation déposé par TISSEO, en charge des transports en commun, a été rejeté en appel. Le tribunal confirme le manque d'études sérieuses sur l'impact de la pollution du TAE (Toulouse Aerospace Express ou 3è ligne de métro) qui est au cœur du projet mobilité toulousain avec sa petite sœur la CLB (Connexion Ligne B).

C'est donc le PDU de 2012 qui revient en vigueur, celui-là même qui prévoyait des bus en site propres, des tramways et non pas une 3 ligne de métro ! Evidement 10 ans c'est beaucoup mais pourquoi avoir changé de cap ? Le récent rapport du G.I.E.C. nous accable en repensant au temps perdu pour mettre en place une politique des transports métropolitaine, départementale et régionale efficace.

Or TISSEO poursuit des études sur une 3 ligne de métro non inscrite au PDU de 2012 et a engagé des travaux pour

déplacer les réseaux d'eau, électricité, égoût et téléphone autour de stations de métro non prévues dans le PDU.

Un nouveau PDU doit être envisagé, on parie que la 3 ème ligne y sera encore ???

Le débat public sur les mobilités sera de nouveau ouvert et nous pourrons y faire nos propositions avec l'ensemble du milieu associatif toulousain.

Depuis 1998, l'engagement des Amis de la Terre (avec Lucien Buys) et celui des 39 associations du Collectif PDU a été de demander à nos décideurs de prévoir d'urgence un maillage d'agglomération de bus en site propre, tramways, trains métropolitains et pistes cyclables pour diminuer rapidement l'usage contraint de la voiture, donc de la pollution et des GES, du bruit, et libérer l'espace public. Cela passait par l'opposition au métro qui a été soutenu par les médias et les classes dirigeantes toulousaines.

La nouvelle concertation sur un nouveau plan des mobilités est l'occasion pour les Amis de la Terre d'engager de nouveau ce combat pour la qualité de l'air et de notre environnement et une mobilité écologique pour l'agglomération toulousaine.

Nous devons peser sur les concertations à venir et nous sommes confiants, voyant chaque jour se renforcer de nombreuses associations qui luttent à nos côtés pour une meilleure qualité de vie et contre le réchauffement climatique de notre planète

3^{ème} ligne de métro à Toulouse ?

par Karine Wallerand, Amie de la Terre midi Pyrénées

Vu de loin, on pourrait se réjouir de la construction de la 3eme ligne de métro qui vient renforcer une offre de transport en commun insuffisante dans notre métropole embouteillée.

Mais quand on commence à creuser un peu le dossier, une vision tout autre apparait. Le grand enjeu de mobilité dans notre métropole, ce sont les trajets entre périphéries d'une part et entre centre-ville et périphérie d'autre part, en lien avec les déplacements domicile/travail . Cette analyse apparait d'ailleurs en première partie du Plan de Déplacement Urbain (PDU)... puis est oubliée quand il s'agit de proposer une solution.

En effet, la 3eme ligne relie les bassins d'emploi entre eux ! en passant par l'aéroport et la gare dont l'offre en TER reste trop faible. Même si les discours évoquent une augmentation de leur fréquence sans budgéter le financement.

Malgré cela, on pourrait laisser couler, se dire que, même si ce n'est pas optimum, des personnes la prendront cette troisième ligne !

Oui ..., MAIS le budget de cette troisième ligne s'élève à 2,7 milliards en euros constants. Les contribuables de l'agglomération devront donc rembourser plus de 3 milliards pour une infrastructure pharaonique inscrite dans un PDU dans lequel d'autres scénarios n'ont été ni analysés ni comparés afin de trouver la meilleure solution efficacité/coût. Ce grave manquement a d'ailleurs valu au PDU d'être récemment annulé.

Dans le domaine tellement crucial de la mobilité pour la transition écologique, l'agglomération toulousaine va donc s'engager dans une voie financièrement sans retour, voie tracée à l'emporte-pièce, à rebours des besoins prioritaires des habitants.

Pour couronner ce constat, un bilan carbone préliminaire, basé sur celui du Grand-Paris Express, fait état de 880 000 t de CO2 émis pour

la construction de cette ligne de 27 km de long, soit presque 30 ans de déplacements en métro plutôt qu'en voiture pour en être au même point en 2021 qu'en 2058 en terme d'émission de CO2. A noter que ce bilan carbone « alternatif » est bien loin du bilan « officiel » de Tisséo très optimiste et sur lequel l'Autorité Environnementale a d'ailleurs beaucoup de questionnements ...

Une fois le constat de la catastrophe écologique et financière de la 3eme ligne posé, une autre question se pose : pourquoi cet acharnement à vouloir dépenser ces montagnes d'argent public dans une infrastructure en décalage avec le véritable enjeu de la mobilité sur l'agglomération, qui plombe les accords sur le climat et cela sans avoir sérieusement analysé d'autres options ?

Où est l'intérêt général ?

TERRA 2, ils veulent aller jusqu'au bout ? Nous aussi !

par le collectif Stop Terra 2

Août 2021 : l'entrepôt logistique TERRA 2 a obtenu les autorisations administratives nécessaires pour s'implanter sur la ZAC Les Portes du Tarn.

Les premiers travaux, route et réseaux, sont prévus pour octobre. Vigilance !

Pour avoir une idée du dimensionnement de l'entrepôt TERRA 2...c'est un bâti de 70.000 m² :

- Un monstre de béton de 530 m de long, sur 123m de large et 14m de haut.
- 123 quais de chargement qui généreront au moins 500 passages de camions par jour, de 5h à 22h, 6j/7.
- Une centaine d'espèces protégées et leur habitat à détruire.
- La promesse de quelques emplois précaires, pénibles et de court terme.

Cette implantation entraînera de nombreuses nuisances pour les riverains : pollution, bruit, atteinte paysagère, encombrement, danger (risque d'incendie).

La crise sanitaire a démontré notre dépendance excessive aux importations. Relocalisons la production de biens essentiels, créatrice d'emplois bien plus valorisants qu'une activité de manutention de produits venus du bout du monde.

Les récentes conclusions du GIEC sont sans appel : « développer » le territoire avec des entrepôts logistiques gigantesques pour déménager le monde sans se soucier des conséquences sur la planète, le climat et notre quotidien est irresponsable.

FNE Midi-Pyrénées et Saint Sulpice Active et Citoyenne ont demandé à la justice de se pencher sur la légalité des autorisations délivrées :

- « oubli » de plusieurs espèces protégées
- destruction de nombreuses espèces protégées non justifiée par l'implantation d'un entrepôt logistique (dont l'opportunité reste à prouver)
- sous-estimation des effets préjudiciables liés au trafic de camions
- atteintes paysagères d'un bâtiment énorme

Cette résistance judiciaire, pour l'instant non-suspensive et qui s'inscrit dans un temps long, doit être massivement soutenue par des citoyennes et citoyens déterminés et réactifs. Ensemble nous affirmons avec force notre opposition à ce projet nocif.

Un projet démesuré, écocide, destructeur du climat, du cadre de vie et du lien social. TERRA 2, un modèle de développement économique et social d'un autre temps dont nous ne voulons pas.



Le collectif Non à Val Tolosa a probablement empêché le projet de centre commercial.

Mais la bête n'a pas dit son dernier mot...

Juste à côté, un **nouveau projet d'artificialisation et de construction de hangars** voit le jour.

C'est probablement le premier d'une série qui vise à **bétonner tout le plateau** (70ha d'espaces naturels).

Le projet concerne l'aménagement, en une zone d'activités, d'un terrain de 9 ha, contigus aux terrains de l'ex Val Tolosa. Le pétitionnaire est FTO, partenaire régional d'Unibail dans le projet du centre commercial. Le dossier était à l'enquête publique à la mairie de Plaisance tout le mois de septembre 2021.



En AG le 8 septembre dernier, le collectif NON à Val Tolosa a effectué un rapide sondage des adhérents présents qui a donné une majorité favorable pour contrer ce projet.



Nouvelle vague à CASTETS

par les Amis de la Terre des Landes

Cet été nous avons eu droit au retour d'un projet que nous pensions enterré. Celui de la société Wavelandes, remis en lumière par son principal acteur.

Rappelons que cette société de holding financière demeure depuis sa création en 2015 sans le moindre chiffre d'affaires. De mauvaises langues pourraient parler de coquille vide.

Nous avons eu la surprise de découvrir un site dédié aux intentions du fondateur, ou peut-être à ses rêves, on ne sait jamais >> <https://wavelandes.com/> Il y prévoit :

- Un Surf Parc
- Un Surf camp (camping en français...)

Le camping occuperait une zone réservée du PLU de Castets. Selon quelques indiscretions, Monsieur le Maire de Castets n'était pas au courant qu'il avait vendu ce terrain, mais les mauvaises langues sont partout ;-))

La vente du terrain du surf Parc devait être effective en juin 2020. Or, comme elle n'a pas été réalisée, les porteurs du projet ont un petit temps supplémentaire jusqu'en fin 2021. Rappelons que le conseil municipal a autorisé la vente en novembre 2018, que la piscine à vagues devait être opérationnelle mi-2020.

Mais le manque d'investisseurs, le refus de subventions par le conseil régional ont peut-être eu raison de cette première version du GPI2, Grand Projet Inutile Imposé.

Nous notons également que la commune de Castets est fortement endettée. D'importants travaux y ont été réalisés. C'est une commune agréable à visiter et bien équipée. La présence d'une zone industrielle importante a-t-elle conduit les municipalités successives à être un peu trop prodigues ? En tout cas, cela peut rendre les édiles plus sensibles aux sirènes des faiseurs d'affaires prometteurs de retours financiers et d'emplois, surtout avec la crise des scieries et de l'industrie du bois qui frappe les Landes.

Castésiennes, Castésiens,

Le projet de vague artificielle Wavelandes est un mauvais projet.

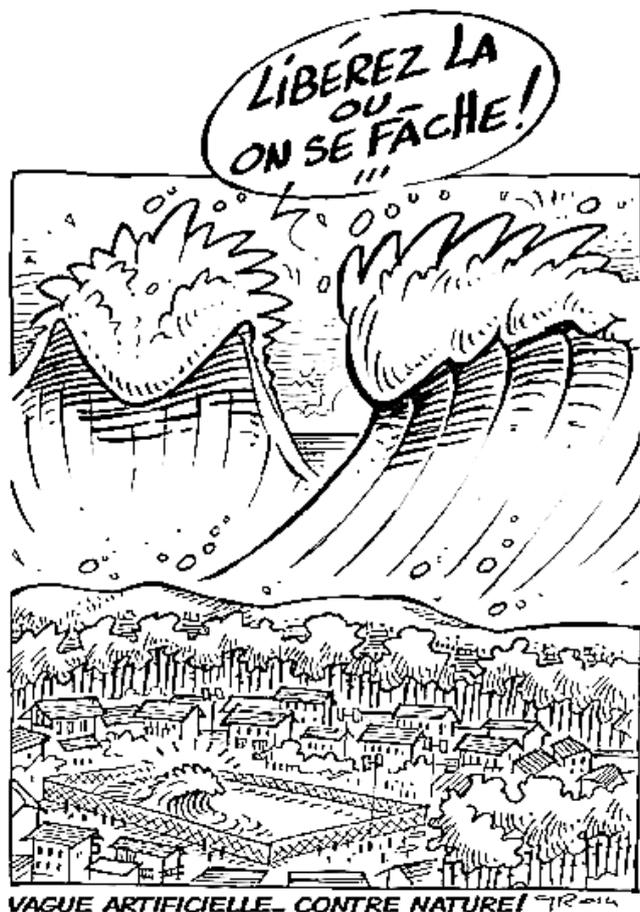
Consommer de l'eau et de l'énergie en grande quantité pour produire des vagues artificielles onéreuses à deux pas de l'océan gratuit est une aberration écologique et économique.

Un projet similaire a été abandonné à St Geours de Maremne.

C'est, au delà de celle de votre commune, l'image des Landes qui est en jeu. Ce projet annonce des conflits éthiques dont vous n'avez rien à gagner.

Les associations environnementales et les collectifs de citoyens et de surfeurs déterminés à s'opposer avec force à ce projet anachronique vous invitent à intercéder auprès des élus pour y mettre fin.

Les Amis de La Terre, Born Interactif, Collectif C40R, Collectif Landes Urgence Climat et Environnement, Collectif des Surfers du Born, Collectif des Surfers Landais, nousTous, SEPANSO





Réseau Sortir du nucléaire

Fédération de plus de 900 associations et 60 000 personnes
Agréée pour la protection de l'environnement
<http://www.sortirdunucleaire.org>

Communiqué du 1er octobre 2021

Décision sur la construction de nouveaux réacteurs EPR :

*méprisant l'environnement et les générations futures,
le gouvernement poursuit sa fuite en avant éhontée.*

Alors que l'EPR de Flamanville pose toujours des problèmes irrésolus, le gouvernement a pourtant l'intention de passer outre et de ne pas attendre la fin du chantier pour décider de la construction de nouveaux réacteurs ! Ce vendredi 1er octobre, Agnès Pannier Runacher, ministre de l'industrie, a ainsi déclaré que la décision serait prise « *peut-être un peu en avance, lorsque nous serons sûrs que l'EPR de Flamanville sera sur la bonne voie* ».

L'EPR de Flamanville, "sur la bonne voie" ? La litanie de malfaçons qui affecte ce réacteur, dont les dernières en date sont encore en cours d'examen [*], est connue du gouvernement, tout comme le fait que l'Autorité de sûreté nucléaire n'accordera pas son feu vert de sitôt. C'est en connaissance de cause que celui-ci, main dans la main avec EDF, poursuit sa fuite en avant pour sécuriser à tout prix la construction de nouveaux réacteurs.

Refuser de tirer les leçons de ce chantier catastrophique pour engager la France avec de nouveaux réacteurs qui connaîtront très probablement, à leur tour, retards, surcoûts et malfaçons, est absolument inacceptable. Décider le lancement de ces nouveaux projets revient à mépriser la démocratie, la sûreté et les générations futures, qui devront porter le poids de ces nouveaux boulets à leurs pieds.

Contrairement à ce que le gouvernement et le lobby nucléaire répètent en chœur, la construction de nouveaux réacteurs n'est pas un passage obligé pour tenir nos objectifs climatiques. Au contraire : engloutir des dizaines de milliards d'euros dans des chantiers longs, coûteux, promis aux retards et aux aléas constitue une perte de temps et de moyens impardonnable face à l'urgence climatique. Pourtant, les économies d'énergie et les énergies renouvelables permettraient de réduire nos émissions plus rapidement, à moindre coût et surtout sans mettre la population en danger ni produire de déchets radioactifs.

Nous appelons à la mobilisation contre ces projets.



***Dernier problème en date : un écart de conception sur trois "piquages" (raccordements de tuyauteries) rendant les risques en cas de rupture encore plus importants.**

LES AMIS DE LA TERRE, C'EST VOUS

Bulletin d'adhésion à retourner à

*Amis de la Terre de Midi-Pyrénées,
73 chemin de Mange-Pommes,
31520, Ramonville-Saint-Agne*



Cotisation (*)

Souhaitable pour une personne : 33 €
un couple : 59 €

Petit budget : 10 € ou un peu plus€

Abonnement au journal des Amis de la Terre France La Baleine 7 €

Dons (*)€

(*) à 66 % déductible des impôts

Montant total versé :



Mode de paiement : Chèque (à l'ordre des ATMP) Espèces
Ou Virement à **Amis de la Terre midi Pyrénées**
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0045 3073 441
Domiciliation : Crédit Coopératif
BIC : CCOPFRPPXXX

Date :/...../.....

Nom:..... Prénom :.....

(pour une adhésion couple) Nom et Prénom du conjoint :



Adresse :

.....
.....

Tél :

Je ne reçois pas encore l'infolettre (ou newsletter) et je souhaite m'y inscrire

(environ 4 messages par mois), **mon Email** (en majuscules) :

Merci de ne pas renseigner si vous la recevez déjà.

.....@.....

Mes centres d'intérêt : Agriculture, Air, Arbres-Forêt, Biodiversité naturelle et cultivée,
Climat, Déchets, Décroissance, Eau, Éco-construction, Énergie, Habitat bioclimatique,
Nano-Technologies, Nucléaire, Pollution électromagnétique, Risques industriels, Santé,
Transports, Urbanisme

Ou Autres

Compétences



.....
.....



Selon la loi de Croock-Spitzer ;-)) la vitesse de diffusion des infos de la FV par l'intermédiaire de ses lecteurs et lectrices est proportionnelle :

- *à leur volonté de propager les alternatives écologiques.
- *au quotient de leur enthousiasme écologique par leur foi dans le ministère de l'écologie et de la transition.
- *à l'épaisseur de la désinformation à laquelle ils/elles auront été soumis.e.s dans les jours qui précèdent sa lecture.

Après l'avoir lue, ne jetez pas cette Feuille Verte en papier : donnez-la à un.e ami.e, déposez-la dans la boîte aux lettres de vos voisin.e.s ou de l'école de vos enfants, laissez-la dans le train, dans le bus ou dans la salle d'attente de votre médecin, donnez-la à votre commerçant préféré, etc.

Ne pas jeter

La Feuille Verte des Amis de la Terre Midi Pyrénées n° 260 octobre, novembre, décembre 2021

ISSN : 1967-6719

imprimé par Imprimerie Tolosane à Roques-sur-Garonne, sur papier 100% recyclé, tiré à 600 exemplaires

Directeur de publication : Daniel Roussée Mise en page, composition : Monique Hervet